



AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL OUVERTES AU PUBLIC

Je, soussignée, Annick Lafontaine, greffière de la Ville de Saint-Pie, donne avis public que :

Les séances du conseil municipal de la Ville de Saint-Pie seront à nouveau ouvertes au public à partir du mercredi 8 juillet 2020.

Cependant, la distanciation sociale de 2 mètres devant être respectée et la salle ne permettant pas à beaucoup de gens de s'y tenir, il y aura une limitation du nombre de personnes admises, soit 6. Les séances seront donc enregistrées jusqu'à ce que les restrictions imposées par le gouvernement soient retirées et ces enregistrements seront disponibles sur le site Internet de la Ville les jours suivants la séance.

De plus, les gens désirant poser une question au conseil, mais ne désirant pas se rendre à la séance, peuvent le faire en remplissant le formulaire sur la page d'accueil du site Internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 7 juillet 2020.

ANNICK LAFONTAINE
Greffière